

Rapport public Parcoursup session 2024

I.U.T Jean Moulin de l'Université Lyon 3 - BUT - Carrières juridiques

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

I.U.T Jean Moulin de l'Université Lyon 3 - BUT - Carrières juridiques (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (8579)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 22%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 54%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T Jean Moulin de l'Université Lyon 3 - BUT - Carrières juridiques (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (8579)	Jury par défaut	Autres candidats	57	2765	1134	427	56
		Bacheliers technologiques toutes séries	67	1687	1142	458	90

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T Jean Moulin de l'Université Lyon 3 - BUT - Carrières juridiques (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (8579)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	2208	944	366	50	89,3 %
			Masculin	557	190	61	6	10,7 %
			Total	2765	1134	427	56	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	1384	965	390	83	92,2 %
			Masculin	303	177	68	7	7,8 %
			Total	1687	1142	458	90	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T Jean Moulin de l'Université Lyon 3 - BUT - Carrières juridiques (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (8579)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	55	1	0	0	0 %
				Sans mention	1012	124	27	9	17 %
				AB	1018	505	151	23	43,4 %
				B	441	392	177	16	30,2 %
				TB	82	82	63	4	7,5 %
				TBF	3	3	3	1	1,9 %
				Total	2611	1107	421	53	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	4	0	0	0	
				Sans mention	36	0	0	0	
				AB	41	1	0	0	
				B	23	0	0	0	
				TB	8	3	2	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	112	4	2	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	15	6	1	1	33,3 %
				AB	11	8	1	1	33,3 %
				B	1	1	1	1	33,3 %
				TB	3	3	1	0	0 %
				TBF	1	1	0	0	0 %
				Total	31	19	4	3	100 %
				Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	8	2	0	0
			AB		2	2	0	0	
			B		1	0	0	0	
			Total		11	4	0	0	
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	40	2	0	0	0 %
				Sans mention	728	318	57	18	20 %
				AB	638	555	214	47	52,2 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				B	246	233	154	23	25,6 %
				TB	35	34	33	2	2,2 %
				Total	1687	1142	458	90	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T Jean Moulin de l'Université Lyon 3 - BUT - Carrières juridiques (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (8579)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	1997	980	374	47	83,9 %
			En réorientation	622	116	46	8	14,3 %
			Non scolarisés	114	29	7	1	1,8 %
			Scolarité étrangère	11	3	0	0	0 %
			Autres	21	6	0	0	0 %
			Total	2765	1134	427	56	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	1447	1057	445	88	97,8 %
			En réorientation	159	60	10	1	1,1 %
			Non scolarisés	71	23	3	1	1,1 %
			Scolarité étrangère	3	1	0	0	0 %
			Autres	7	1	0	0	0 %
			Total	1687	1142	458	90	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T Jean Moulin de l'Université Lyon 3 - BUT - Carrières juridiques (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (8579)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	1051	470	178	25
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	232	125	53	4
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	223	100	38	4

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition	
			Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	180	65	16	1	
			Autres doublettes	836	335	133	19	
		Baccalauréat Technologique	Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	623	445	184	33	
			Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	503	325	126	36	
			Msgn/ Gestion et Finance & Droit et Economie	390	285	126	19	
			Autres doublettes	121	74	21	2	
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.					

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T Jean Moulin de l'Université Lyon 3 - BUT - Carrières juridiques (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (8579)	Jury par défaut	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	41,7 %	42,9 %	42,6 %	47,2 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	9,2 %	11,4 %	12,7 %	7,5 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	8,8 %	9,1 %	9,1 %	7,5 %
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	7,1 %	5,9 %	3,8 %	1,9 %
		Autres doublettes	33,1 %	30,6 %	31,8 %	35,8 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T Jean Moulin de l'Université Lyon 3 - BUT - Carrières juridiques (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (8579)	Jury par défaut	Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	38,1 %	39,4 %	40,3 %	36,7 %
		Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	30,7 %	28,8 %	27,6 %	40 %
		Msgn/ Gestion et Finance & Droit et Economie	23,8 %	25,2 %	27,6 %	21,1 %
		Autres doublettes	7,4 %	6,6 %	4,6 %	2,2 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats dans les disciplines de sciences humaines et sociales	Notes de première et de terminale pour les lycéens ou notes au baccalauréat et notes dans l'enseignement supérieur pour les autres candidats.	Essentiel
	Maîtrise de l'expression écrite et orale	Résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat.	Essentiel
	Résultats académiques dans les matières de spécialité	Notes dans les matières de spécialité en lien avec la formation (droit et gestion)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Bulletins et fiche avenir.	Important
Savoir-être	Ponctualité, assiduité et comportement	Bulletins et fiche avenir.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Qualité rédactionnelle du projet de formation motivé	Une attention particulière est portée à la qualité de l'orthographe et de la rédaction. Par ailleurs, le projet de formation motivé doit être personnel. Tout projet calqué sur une lettre type internet entraînera l'élimination du dossier.	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Le projet de formation motivé doit répondre à trois attendus	1. Motivation pour le BUT en développant son projet professionnel à court et à long terme 2. Matières qui intéressent le candidat et celles susceptibles de lui poser des difficultés 3. Présentation d'un évènement d'actualité (au cours du dernier trimestre) en lien avec le BUT CJ.	Très important
	Candidats en réorientation	Une attestation des démarches entreprises délivrée par un service de réorientation sera prise en compte.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STHR

- Economie et gestion hôtelière (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Msgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Msgn/ Mercatique (EDS)
- Msgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Msgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Série S2TMD

- Economie, droit et environnement du spectacle vivant (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

- Résultats académiques

Critère 1 : Résultats dans les disciplines de sciences humaines et sociales (Essentiel)

Notes de première et de terminale pour les lycéens ou notes au baccalauréat et notes dans l'enseignement supérieur pour les autres candidats.

Critère 2 : Maîtrise de l'expression écrite et orale (Essentiel)

Résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat.

Critère 3 : Résultats académiques dans les matières de spécialité (Essentiel)

Notes dans les matières de spécialité en lien avec la formation (droit et gestion).

- Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

Critère 1 : Méthode de travail (Important)

Bulletins et fiche avenir.

- Savoir-être

Critère 1 : Ponctualité, assiduité et comportement (Important)

Bulletins et fiche avenir.

- Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

Critère 1 : Qualité rédactionnelle du projet de formation motivé (Très important)

Une attention particulière est portée à la qualité de l'orthographe et de la rédaction. Par ailleurs, le projet de formation motivé doit être personnel. Tout projet calqué sur une lettre type internet entraînera l'élimination du dossier.

Critère 2 : Le projet de formation motivé doit répondre à trois attendus (Très important)

1. Motivation pour le BUT en développant son projet professionnel à court et à long terme 2. Matières qui intéressent le candidat et celles susceptibles de lui poser des difficultés 3. Présentation d'un événement d'actualité (au cours du dernier trimestre) en lien

avec le BUT CJ.

Critère 3 : Candidats en réorientation (Important)

Une attestation des démarches entreprises délivrée par un service de réorientation sera prise en compte.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La formation proposée est exigeante, tant sur le volume horaire des cours dispensés que sur le travail personnel et régulier à fournir. Aussi, il convient au préalable d'avoir des résultats satisfaisants et des appréciations positives sur les bulletins, sans mention d'absences à des évaluations par exemple. Il convient aussi de bien lire les attendus du projet de formation motivé et d'y répondre de manière synthétique, en veillant à l'orthographe et à la rédaction. Il ne faut pas recopier un ou plusieurs paragraphes des nombreuses lettres types proposées sur internet car ces dossiers sont systématiquement rejetés.

Signature :

Eric CARPANO,
Directeur de l'établissement I.U.T Jean Moulin de
l'Université Lyon 3